



Banqueroute volontaire d une sci par le gerant

Par **pitchoune38**, le **05/01/2015** à **20:58**

bonsoir

je suis associée dans une sci a 49%, le gérant mon ex compagnon, ne réponds a aucunes de mes demandes en recommandé ou par voix de l huissier ou par mon avocat ou notaire..

Celui ci a mit volontaire la sci en banqueroute, celle est en saisie par la banque..que puis je faire pour m'en sortir, puis je déposé plainte contre lui...

je suis lié à lui sans pouvoir me défendre et est accès a rien car je suis juste associé...je suis mise en demeure par la banque , les impots et j'en passe...

Le gérant ne donne pas signe de vie même aux administrations

cela fait 3 ans que je subi cela

Merci de vos réponses